

EXTRAIT du COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE
avec synthèse des rapports envoyés
(du Vendredi 18 Décembre 2020)
Visio Réunion avec l'outil ZOOM

- Le CRSA est totalement autonome en matière de fonctionnement puisque 80% de ses recettes proviennent des adhésions. Cette caractéristique peut cependant s'avérer pénalisante si, comme en 2020/2021, le Club est confronté à une chute sensible du nombre de cotisants. Par ailleurs, 15% du budget est constitué par la participation des adhérents à la pratique de certaines activités -yoga, informatique, ateliers cuisine ... Les 5% restant concernent les aides et subventions reçues (Mairie d'Auch essentiellement).
- S'agissant des dépenses, on rappellera ici que sur les 75 € de cotisation, 32 € sont reversés à la FFRS (licences et assurances notamment). Ce sont ainsi 42% de nos recettes brutes qui ne sont pas directement consommables pour la conduite du Club. Près d'1/3 du budget est affecté aux dépenses liées à la « sous-traitance d'activité » -yoga, gym, informatique ... Par ailleurs, l'achat de matériel et les frais annexes liés aux activités (notamment location de salles) en représentent respectivement 8% et 5%. Enfin, le poste « Vie du Club » -frais administratifs et informatiques, tenue de réunions, AG, organisation de manifestations, participation Foire aux Sports ...- absorbe quant à lui 8% du budget.

Je souhaite également rappeler la mise en œuvre récente, d'un nouveau « système d'information », via la plate-forme « AssoConnect ». Cela nous a notamment permis de bâtir un nouveau site internet que nous avons souhaité plus convivial et plus simple d'utilisation. Bien entendu, la gestion financière du CRSA fait partie intégrante de ce nouveau système ; elle permet notamment désormais les règlements en ligne : profitez-en, cela facilitera grandement la gestion courante par votre trésorier !

Le rapport financier est approuvé par :

232 Pour & 2 Abstentions

Approbation de la cotisation d'adhésion 2021 - 2022

Petit rappel de la cotisation annuelle : tarif de la rentrée 2020-2021 a été validé lors de l'Assemblée Générale de Novembre 2019. Aujourd'hui, vous avez voté pour celui de la rentrée 2021-2022 soit 65 € (pour une seule saison)

S'agissant de la fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2021/2022, sur laquelle nous vous demandons de vous positionner, le Comité Directeur vous propose son abaissement, exceptionnel et limité à cette seule saison à 65 €.

Nous avons tout d'abord considéré que la situation encore confortable de notre trésorerie doit permettre d'absorber la sensible contraction du budget déjà constatée pour cette saison 2020/2021.

Ensuite et surtout, nous avons souhaité prendre en compte l'arrêt total des activités sur les quatre derniers mois de la saison écoulé et que le dernier bimestre 2020.

La réduction de cotisation à 65 € pour la saison 2021/2022, au-delà de son aspect symbolique, vient donc refléter le contexte exceptionnel dans lequel s'est déroulée l'année 2020 mais surtout exprimer les remerciements de vos élus pour votre soutien et votre fidélité.

Sauf éléments exceptionnels, la saison 2022/2023 verra le retour à la cotisation antérieure de 75 €.

Le Tarif de l'adhésion 201/2022 est approuvé par :

213 Pour, 13 Contre & 8 Abstentions

75 € pour 30 activités pour toute l'année c'est une somme ridicule par rapport à ce que l'on vous demanderait pour faire une activité dans n'importe quel autre club.

Historique de l'évolution du tarif : 70 € jusqu'en 2014, 72 € en 2015 puis 75 € jusqu'à ce jour. Néanmoins il nous a semblé indispensable de vous proposer un aménagement de ce tarif pour prendre en compte l'arrêt non pas complet mais pas loin de nos activités pendant les quelques mois de confinement.

L'idée initiale était de dire ceux qui ont été concernés ce sont ceux qui étaient là pendant la saison 2019 2020 oui mais regardez comment se décident les tarifs en terme de calendrier vous voyez tout de suite.

Rembourser 10€ par adhérent 2019 2020 aurait généré une charge de travail énorme pour le trésorier et aurait été fait sur une année (2020 2021) qui risque d'être financièrement difficile.

C'est une cote mal taillée mais c'est tout ce qu'on sait faire sans y passer trop de temps